

OTTAWA, le 19 avril 1860.

HONORABLE MONSIEUR,—J'ai pu me procurer depuis ma dernière lettre l'opuscule imprimé en 1853, par ordre du gouvernement, qui constate à la page 120 l'état des paroisses et missions qui existaient à cette époque dans la partie du diocèse de Bytown qui se trouve sur le Bas-Canada. Je vous envoie ci-joint la note des paroisses et missions qui ont été établies depuis cette époque.

1. St. Philippe de Chatham. Cette paroisse a été érigée canoniquement le 24 janvier 1856. Elle est bornée à l'ouest par le chemin qui se trouve à un mille des limites du township de Chatham et au store de M. Howard; au nord par les limites nord du township de Wentworth; au sud par le chemin de Grenville à Carillon; à l'est par la seigneurie d'Argenteuil; et comprend une étendue de territoire d'environ 8 milles de de front sur 18 milles de profondeur.

2. St. André Avelin. Cette paroisse avait été érigée canoniquement le 26 janvier 1851. Le 13 juillet 1859, Mgr. de Bytown a ajouté canoniquement à cette paroisse, la côte dite St. Pierre, sise dans la partie nord de la Petite Nation et faisant partie des terres non concédées de la seigneurie.

3. St. Etienne de Chelsea. A été érigé canoniquement le 29 décembre 1859, et comprend une étendue de terrain de 6 milles de front environ, sur 8 milles de profondeur. Cette paroisse est bornée à l'est par le township de Templeton, au nord par celui de Masham, au sud par le chemin d'Aylmer à la Gatineau; à l'ouest par la paroisse d'Aylmer.

Depuis 1853, les paroisses de St. Philippe et de St. Angélique ont été érigées civilement, celle de Chelsea fait actuellement les démarches nécessaires pour cet objet.

Depuis cette époque, les missions suivantes ont été également établies.

1. Hull, qui embrasse la partie de ce township qui se trouve à l'est de la rivière Gatineau. Cette chapelle est desservie par le prêtre de Chelsea.

2. Ste. Elisabeth de Franktown. Au nord de l'Île du Calumet, et comprend la partie ouest du township de Litchfield, ainsi que le township de Leslie. C'est M. le curé du Calumet qui dessert cette église.

3. St. Malachi, au nord du township de Lochaber, et comprend la moitié nord de ce township. C'est M. le curé de Buckingham qui dessert cette mission.

4. Fort William. Cette église a été élevée pour les sauvages qui se rendent à ce poste. Ce sont les MM. de St. Sulpice qui pendant l'été vont desservir les sauvages qui s'y rendent en juillet.

Je dois ajouter à cette liste la mission ou paroisse de St. François de Sales de la Gatineau qui, probablement par négarde, n'avait point été portée dans le tableau de 1853. Elle renferme tout le township de Templeton.

J'ai l'honneur d'être,
Honorables Monsieur,
Votre très-humble et obéissant serviteur.

J. O'CONNOR.

À l'Honorable C. ALLEYN,
Secrétaire Provincial.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

avril 1860

MONSIEUR,—Je suis chargé par monseigneur l'administrateur de répondre à votre lettre du 30 mars dernier, par laquelle vous priez sa grandeur "de faire parvenir à votre département un état des paroisses sous simple érection canonique, ainsi que des lieux connus sous le nom de missions dans l'étendue du diocèse de Québec, pour faire suite à l'état qui fut fourni en 1853, et pour mettre l'exécutif en état de répondre au désir exprimé dans une adresse récente de l'assemblée législative."

Pour l'intelligence des tableaux qui vont suivre, il est à propos de dire d'abord que, depuis la date de l'état fourni en 1853, les paroisses de Ste. Agathe, St. Alexandre, St. Basile, St. Bernard, St. Dunstan, St. Fidèle, St. Frédéric, St. George et St. Lambert, qui étaient alors sous simple érection canonique, ont été reconnues pour les effets civils.

Parmi les paroisses érigées depuis cette date, soit dans l'étendue des missions, soit

dans le
effets
Colom
Basile,
de St.
St. Fr.

L
dérable
été éri
samme
l'exem
est imp
rables,
député

M
lation c
cours d

A l'Ho
Se

1.—

Ter
Lessard
et town
d'Ashfo
et seign
celotte
profonde
3e rang
nord-est

Ter
de 3 mil
ville, de
borné vo
vers le r
au fief S
sépare la
être la 9
Bernard,
dans la 8
10e, dan
Laughlin
Notre-Da